

Faculté de droit



DESO2377 Séminaire de droit des sociétés

[30h] 9 crédits

Enseignant(s): Guy Keutgen
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Le séminaire a pour objectif de conduire les étudiants à entreprendre une réflexion approfondie sur certains thèmes de la branche du droit à laquelle se rattache chaque séminaire et dont les bases théoriques ont été enseignées en candidature et en licence. Le thème du séminaire varie chaque année. Il est suffisamment polyvalent pour permettre le découpage d'une quinzaine de sujets étroitement reliés par une problématique commune.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

En ce qui concerne la méthode, elle exige de l'étudiant une double prestation : d'une part, la présentation orale, en cours d'année, du résultat de ses recherches sur le thème qui lui a été assigné; d'autre part, la remise d'un écrit dans lequel l'étudiant peut tout à la fois systématiser et synthétiser la problématique de son sujet et faire le fruit des discussions et des débats qui auront suivi tant son exposé que celui des autres participants du séminaire. Les séances de séminaire commencent dès la rentrée académique. Bien entendu, les premiers exposés n'ont lieu qu'au courant du second semestre. Dans le premier semestre, les différents thèmes analysés sont mis en chantier par chaque étudiant. A intervalles réguliers cependant, chacun des participants fait part de l'état d'avancement de ses recherches ainsi que des interrogations et des difficultés qu'il rencontre. Ce travail se fait donc en équipe de manière à assurer une coordination des différents travaux. Durant le premier semestre, certaines séances de séminaire sont également consacrées à l'audition de l'une ou de l'autre communication sur un sujet ayant un rapport étroit avec le thème du séminaire. Le spécialiste est soit un membre de la Faculté, soit une personnalité extérieure. Le séminaire fait l'objet d'une cotation dans le chef de chaque étudiant. Celle-ci est tributaire de son travail en cours d'année, de sa participation effective aux travaux et aux débats; de la qualité de son exposé oral et du texte remis en fin d'année.

Résumé : Contenu et Méthodes

Thème : La modernisation du droit des sociétés.

L'objet du séminaire pour l'année 2004-2005 est la modernisation du droit des sociétés. Cette modernisation est à l'ordre du jour de la Commission européenne (voy. sa communication du 21 mai 2003 sur le site [http : /www.europa.eu.int/comm/internal_market](http://www.europa.eu.int/comm/internal_market)).

La Commission européenne a publié en mai 2003 une communication intitulée "Modernisation du droit des sociétés et renforcement du gouvernement d'entreprise dans l'UE - Un plan pour avancer " et a lancé une série de consultations sur des thèmes particuliers. L'objet du séminaire est d'examiner certains de ces thèmes comme : l'indépendance des administrateurs, leur rémunération, le règlement des conflits d'intérêt, la responsabilité des administrateurs, l'organisation des travaux du conseil d'administration par des comités consultatifs (audit, nomination, rémunération, stratégie#), l'indépendance des contrôleurs des comptes, le renforcement des droits des actionnaires, une meilleure information sur les pratiques de gouvernement d'entreprise. Ces sujets seront examinés à la fois sous l'angle théorique et pratique.

La présentation des travaux aura lieu lors d'un séminaire résidentiel fin novembre 2005.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

//

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DROI23 Troisième licence en droit (9 crédits)